

NEUVIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DES DIRECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE LA
FORESTERIE DU PACIFIQUE (PHOAFS)

(15–17 mai 2024 – Conférence virtuelle)

Référence du document	Séance 3 : point 2 de l'ordre du jour
Titre	Partenariat océanien sur les sols (PSP)
Suite à donner	Pour information
Auteur(s)	Secrétariat du Partenariat océanien sur les sols

Synthèse

Les progrès suivants ont été accomplis au regard des décisions prises lors de la huitième édition de la Conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique (PHOAFS) : des financements ont été trouvés pour soutenir le Secrétariat du PSP au sein de la CPS, des référents officiels ont été désignés et un-e consultant-e a été recruté-e en vue de l'élaboration de processus de gouvernance et d'une stratégie visant à faire de la sécurité des sols une question stratégique.

Recommandation

- a) Prendre note des progrès du Partenariat océanien sur les sols.

Contexte

1. Le Partenariat océanien sur les sols (PSP) a été créé en 2014 sous l'égide du Partenariat mondial sur les sols afin de faire progresser dans un esprit de collaboration le programme de gestion durable des sols dans le Pacifique par des travaux de recherche, l'établissement de normes, des activités de formation et de sensibilisation, ainsi que l'échange d'informations et le partage de connaissances sur les sols. D'autres éléments importants ont été convenus, à savoir :
 - l'élaboration et le partage de solutions appropriées de gestion des sols ;
 - le renforcement des systèmes d'information sur les sols ; et
 - la conception de méthodes efficaces pour l'analyse des sols au travers du partage de capacités dans les laboratoires.

1. Lors de la première réunion, les participants ont convenu que la CPS assurerait le secrétariat du PSP et recommandé qu'elle devienne partenaire officielle du GSP. Bien que les dispositifs de gouvernance du PSP y aient été établis, un processus officiel d'examen des postes du PSP n'a pas été mis en place. Faute de dispositifs de gouvernance et d'accord sur la mobilisation des ressources, les progrès du PSP restent limités, car tributaires de la disponibilité de ressources volontaires. En 2016, le PSP a reconnu qu'il était essentiel de réaliser des progrès en matière de systèmes de données, d'interopérabilité, d'accès et de gestion pour permettre une utilisation efficace de l'information sur les sols dans la région, et il a décidé d'instituer un groupe de travail sur les sols océaniques et les normes de qualité afin d'assurer la gestion des normes dans l'ensemble de la région. Ce groupe de travail n'a pas perduré.
2. En 2019, le PSP a élaboré un cadre régional de mise en œuvre articulé autour des cinq domaines thématiques (« piliers ») du GSP. Les présidents du PSP et de pilier ont été désignés bien qu'aucun dispositif clair de gouvernance et de travail n'ait été établi et que, dans certains cas, les titulaires de ces fonctions aient participé à titre individuel et non en tant que représentants de l'une des institutions du PSP, ce qui a causé des problèmes de gouvernance et de responsabilité.
3. Les participants à la huitième Conférence des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique, organisée lors de la Semaine océanique de l'agriculture du 6 au 10 mars 2023, ont approuvé :
 - le placement de la sécurité des sols dans les îles au même niveau que la sécurité alimentaire, la sécurité hydrique, la sécurité énergétique et la résilience au changement climatique ;
 - le fait que la CPS assure le secrétariat pour le PSP s'agissant de la coordination de la mobilisation de ressources et de la mise en œuvre de ses activités dans tout le Pacifique, et étudie les possibilités de recrutement d'une personne chargée de la coordination régionale des sols ; et
 - la définition des priorités du PSP en matière de stratégie et de gouvernance, l'objectif étant de répondre aux besoins en recherche pédologique et en renforcement des capacités connexes, conformément au cadre d'action du GSP pour la période 2022–2030.

Objet

4. Présenter aux directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique un point sur l'avancement des activités menées en réponse aux décisions prises lors de l'édition 2023 de la PHOAFS concernant le Partenariat océanique sur les sols.

Principaux éléments d'information

5. La CPS a confirmé les financements de soutien au Secrétariat du PSP et au poste de coordination, grâce au soutien apporté par le Gouvernement australien. Le

recrutement pour le poste de Coordonnateur·rice du PSP est en cours, et les travaux sont actuellement gérés par le Pédologue de la Division LRD.

6. Un appel à nominations pour les référents du PSP a été lancé, et 18 pays ont confirmé leurs référents. La réponse des Îles Cook, des Îles Mariannes du Nord, de la Nouvelle-Calédonie, de la Nouvelle-Zélande et de Pitcairn est en attente. Il est essentiel que les référents soient nommés rapidement pour qu'un mécanisme de gouvernance effectif puisse être mis en place, dans un souci de responsabilité à l'égard des gouvernements nationaux.

7. Le recrutement d'un·e consultant·e est en cours, en vue de la révision et de la mise en place d'une structure de gouvernance solide et d'une stratégie régionale sur les sols conforme à la future Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique, et traitant les priorités définies en 2023 dans le cadre d'un atelier du PSP, à savoir : la fertilité des sols et la gestion des nutriments ; l'érosion et l'acidification ; le renforcement des capacités d'analyse des sols et des services de vulgarisation ; le renforcement du travail de suivi des sols : l'amélioration de la collecte et de la diffusion de données ; les progrès des initiatives de renforcement des capacités et de constitution de réseaux ; et les priorités stratégiques approuvées par le PSP conformément au cadre d'action du GSP pour la période 2022–2030, qui visent à encourager une gestion durable des ressources des sols afin de garantir la protection, la conservation et la productivité durable des sols.

Recommandation

- a) Prendre note des progrès du Partenariat océanien sur les sols.